



Interview

Martin Malvy,
Président
de Région

“ Les associations constituent l'un des piliers de la citoyenneté. ”

La Région mène une action très volontariste en faveur du secteur associatif, pourquoi ?

Nombreuses, efficaces, inventives, les associations jouent un rôle fondamental souvent pionnier, dans de nombreux domaines. Imaginez la société française sans associations, et vous verrez ce que cela donne. Grâce à leur mobilisation, elles contribuent à l'animation des territoires, à la formation et au développement local. Elles favorisent aussi le maintien des services de proximité. Leur poids dans la vie économique n'est pas neutre, loin de là. La Région en est consciente. C'est pourquoi elle leur consacre une attention particulière et des moyens accrus dans plusieurs domaines, la politique de la ville, la culture, le sport, l'éducation populaire. J'ai d'ailleurs souhaité créer une vice-présidence entièrement consacrée à ces problèmes et je l'ai confiée à Jean-Claude Traval. Aujourd'hui, nous voulons aller encore plus loin, pour mieux cibler l'action de la Région en faveur des associations, car celles-ci constituent l'un des piliers de la citoyenneté.

La Région soutient les associations



Martin Malvy et Olivier-Ronan Rivat, président de la Confédération permanente des coordinations associatives Midi-Pyrénées, signent la Charte régionale de la vie associative en présence de Jean-Claude Traval.

Plus d'un siècle après sa consécration, la liberté d'association se porte bien. Les associations occupent une place grandissante dans la vie démocratique. En Midi-Pyrénées, elles représentent près de 6% de l'emploi salarié. Elles développent des services et des loisirs qui correspondent aux besoins et aux attentes de la population et ne seraient

pas satisfaits par ailleurs. Ce sont des partenaires essentiels de la Région dans la mise en œuvre de ses politiques. Elle les soutient et a élaboré avec elles une relation étroite, fondée sur la confiance et le respect d'engagements communs. Parce qu'elles connaissent des difficultés financières qui mettent en péril le maintien de certaines activités

utiles au développement régional, la Région a décidé de les aider davantage encore. Un important travail de concertation a été mené par Jean-Claude Traval, vice-président en charge de la vie associative et de la citoyenneté, avec les représentants du monde associatif. Une Charte régionale consacre la place que la Région reconnaît à ce secteur.

Les Assises régionales de la vie associative



Organisées par la Région en 2005, les 2^{es} Assises régionales auront pour thème l'Eurorégion et regrouperont les responsables associatifs des cinq régions qui la composent (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Catalogne, Aragon et Baléares). En juin 2008, les

La Région accompagne le mouvement associatif

La Région soutient des projets, des structures et les emplois nécessaires à leur fonctionnement. En 2006, elle a consacré au total plus de 85 M€ aux associations.

La Charte régionale de la vie associative et les nouvelles aides mises en place ont été présentées lors de rencontres entre les élus régionaux et les responsables associatifs locaux. Un nouveau dispositif, «les emplois associatifs mutualisés», est spécifique à Midi-Pyrénées. Son objectif est double : permettre aux associations de répondre à des besoins nouveaux et les aider à créer des emplois qualifiés et durables. Il s'adresse à celles qui ont un projet de création de poste dit «mutualisé», c'est à dire une mise en commun de moyens. L'emploi peut ainsi concerner plusieurs territoires et plusieurs associations. Il doit être d'utilité publique et s'exercer dans une association à but non lucratif. Les secteurs éli-

gibles correspondent aux priorités régionales, l'éducation populaire, le sport, la culture, la citoyenneté et l'action humanitaire, l'insertion professionnelle, l'économie sociale et solidaire ou encore l'environnement, le tourisme associatif, la famille-solidarité (à l'exclusion des services à la personne) et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les postes créés s'adressent aux demandeurs d'emploi. Ce sont des contrats à durée indéterminée (CDI).

400 emplois associatifs déjà créés

La Région finance une partie du Smic annuel et les charges patronales qui lui sont liées. L'aide régionale est forfaitaire et dégressive. Un dispositif d'accompagnement est prévu pour que les associations professionnalisent et pérennisent les emplois créés. Le bénéfice de ce dispositif vient d'être élargi aux associations locales inscrites dans une démarche territoriale de Pays ou de Parc naturel régional, si elles ont un projet partagé avec un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, dans les secteurs du tourisme, de la culture, du développement économique, de l'énergie-environnement ou des services à la personne. 50 M€ sont mobilisés pour cette action. 1500 emplois associatifs devraient être créés d'ici 2010.

Des projets «citoyens»

En application de la charte, la Région a mis en place de nouveaux critères d'intervention pour soutenir des projets favorisant la citoyenneté et l'éducation à la citoyenneté. Cette mesure va financer la réa-



De gauche à droite : Y. Benayoun-Nakache, C. Guien, J.-L. Colombes, Vice-président de la CPCA, et J.-C. Travail.

Des réunions dans les huit départements ont rassemblé au total près de 3000 personnes et plus de 1400 associations autour des élus régionaux.

Aide à la trésorerie

Le contrat d'apport associatif est un nouveau dispositif d'aide à la trésorerie destiné aux associations d'utilité sociale. Il est géré par l'association «Midi-Pyrénées Active», qui assure l'expertise et l'accompagnement financier du projet. L'objectif est de renforcer les fonds propres des associations et de financer leurs besoins en fonds de roulement. C'est un contrat qui fonctionne comme un prêt à taux 0. La Région a affecté 80 000 € à cette mesure en 2007, ce qui doit permettre la réalisation de 16 contrats.

Les dossiers doivent être d'intérêt régional, novateurs et avoir des partenaires identifiés. Ils impliquent un véritable travail en réseau et la place du bénévolat y est primordiale. Les actions menées doivent aboutir à des réalisations concrètes et constituer une réelle contribution à la «citoyenneté». Une attention particulière est accordée aux projets destinés aux jeunes. Le financement est de 30% maximum du coût du projet dans la limite de 5000 €. En 2006, 21 projets ont été financés. A titre d'exemple, la Région finance le GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées), une association dirigée et gérée par des jeunes. Les étudiants bénévoles membres de l'association, mettent en place des activités socio-culturelles, de soutien scolaire et d'enseignement en prison. Parallèlement, ils mènent des actions d'information et de sensibilisation en milieu scolaire, universitaire et auprès du grand public sur des questions touchant à l'univers carcéral et à la justice.



© Brigitte Bordes

Plus de 1800 enfants bénéficient chaque année de l'opération «Premier départ en vacances». Elle est financée par la Région, en partenariat avec la SNCF, l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air et les Caisses d'Allocations Familiales.

© Alain Baschemis

toujours plus f



Des jeunes bénévoles sur le chantier de Camarès (12)

Des centaines de jeunes se retrouvent chaque année dans la région dans le cadre des chantiers de bénévoles organisés par l'association Cotravaux. C'est le cas pour la restauration de la vieille ville de Camarès,

dans l'Aveyron, dont les travaux sont en cours. Cette magnifique opération bénéficie du soutien de la Région. Une visite, organisée avec les élus régionaux, a permis d'apprécier l'importance du travail réalisé.



100 jeunes à Avignon

Des jeunes de Midi-Pyrénées, lycéens, apprentis et de l'Ecole de la 2^e chance, ont pu se rendre cet été au Festival d'Avignon pendant 4 jours. Agés de 16 à 23 ans, ils ont assisté à deux spectacles, rencontré des compagnies et des artistes et participé à des activités artistiques. Entièrement

prise en charge par la Région, cette action de sensibilisation des jeunes à la culture résulte d'une étroite collaboration entre Marie-Claude Bascoul, vice-président en charge de l'éducation, Hélène Breton, vice-président en charge de la culture et Jean-Claude Traval, vice-président en charge de la vie associative.

L'éducation populaire

Depuis plusieurs années, la Région soutient le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) qui regroupe une vingtaine de fédérations, soit plus de 200 associations et plus de 500 000 usagers en Midi-Pyrénées. Une aide de 300 000 € par an, en constante progression, lui est attribuée pour mettre en oeuvre une politique globale de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation populaire. Par ailleurs, la Région participe à la rénovation des centres de vacances et de loisirs à hauteur de 153 000 €. Elle contribue également à l'organisation

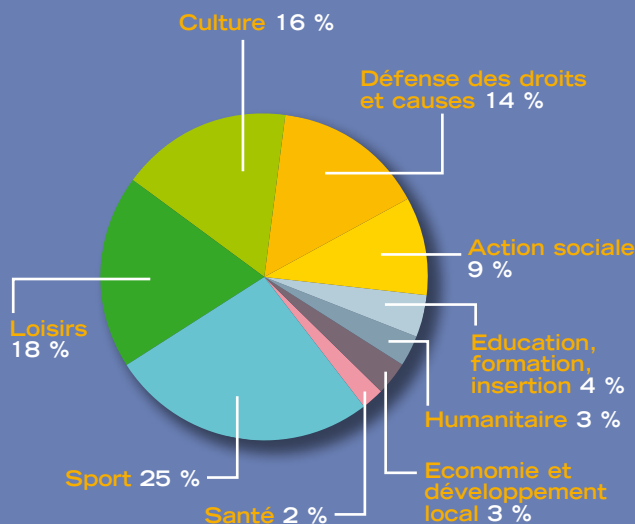
de chantiers de jeunes bénévoles. Bel exemple de citoyenneté, ces chantiers qui rassemblent des jeunes de toutes nationalités, de toutes origines et de toutes cultures, portent sur la restauration du patrimoine, la protection de la nature et de l'environnement ou encore des fouilles archéologiques. La Région assure le financement d'une soixantaine de chantiers par an, ce qui représente 54 000 € en 2007 et une augmentation de 35% par rapport à 2006. Enfin, elle finance le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) à hauteur de 150 000 € par an.



Les associations en Midi-Pyrénées

- > 57 000 dont la moitié regroupée au sein de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA)
- > 4 000 nouvelles associations créées par an
- > 53 800 permanents
- > 114 000 non permanents

Répartition par secteur



Cinq nouveaux titulaires pour les chaires Pierre de Fermat

La Région soutient l'accueil de chercheurs étrangers de très haut niveau dans toutes les disciplines. Les bénéficiaires travaillent pendant six mois ou un an dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, autour d'un projet commun avec l'équipe d'accueil. Ils donnent cinq à six leçons pendant leur séjour ainsi qu'une conférence publique sur le thème retenu. La Région assure les frais de séjour et de transport et l'accompagnement d'un collaborateur éventuel, issu du même laboratoire que le lauréat. Depuis 2004, 18 chaires ont été financées à hauteur d'1 M€. Cette année, cinq candidats ont été sélectionnés par le jury présidé par Stuart Edelstein, professeur à l'Université de Genève :

- **Professeur J. A. Scott Kelso** - Florida Atlantic University (neurosciences, physiologie, biologie)
- **Professeur Eric Anders Carlen** - Rutgers University, Princeton, New Jersey (mathématiques, analyses fonctionnelles et probabilités)
- **Professeur Daniel Gianola** - Université du Wisconsin, Madison (génétique animale, biostatistique et médicale)
- **Professeur Henning Nolke** - Université d'Aarhus, Institut de langue, littérature et culture, Danemark (science du langage)
- **Professeur Léopold Simar** - Université de Louvain (statistiques, économétrie).

Un Réseau des régions spatiales européennes est en cours de constitution

Créé à l'initiative de la Région et animé par Alain Bénêteau, vice-président en charge de la recherche, ce réseau comprend les régions européennes utilisatrices des technologies spatiales. Trente-cinq Régions issues de dix Etats membres ont manifesté leur souhait d'y adhérer. L'objectif est de créer un espace de dialogue, d'échanges, de réflexion entre acteurs de la politique spatiale européenne, les Etats membres, l'Agence Spatiale Européenne (ESA), la Commission européenne et l'industrie spatiale. L'assemblée constitutive du Réseau NEREUS se tiendra le 18 décembre à l'Hôtel de Région en présence de Michel Delebarre, président du Comité des Régions, Jean-Jacques Dordain, Directeur général de l'ESA, des représentants de la Commission Européenne et des Régions européennes impliquées. Au programme figurent également des tables rondes et la présentation d'actions menées notamment en Espagne. www.nereus-regions.eu



Un Congrès Eurorégion sur la recherche



Il se tiendra les 3 et 4 décembre prochains à l'Hôtel de Région, en présence de Danuta Hübner, Commissaire européenne chargée de la politique régionale. A l'ordre du jour, des ateliers organisés entre acteurs de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée dans les secteurs des biotechnologies, du transport, de l'agronomie, du spatial, de l'océanographie et des réseaux universitaires. La séance plénière des Présidents entérinera la déclaration d'intention du Groupement européen de coopération territoriale (GECT) ainsi que la passation de présidence de l'Eurorégion de Martin Malvy à Francesh Antich, président du Gouvernement des Iles Baléares. www.euroregion-epm.org

Toulouse), la SISQA se tient au Parc des expositions du 6 au 9 décembre. Cette année, un hall «Les Découvertes» est consacré au tourisme de terroir, aux démarches collectives «produits fermiers», aux «spécialités traditionnelles» de Midi-Pyrénées et aux produits des régions espagnoles membres de l'Eurorégion. Il accueillera un grand pôle dédié à la vigne et au vin avec une exposition déclinée en plusieurs thèmes : production, vinification, dégustation, vin et santé, vin et environnement. Il s'ajoute aux trois halls traditionnels, «La Ferme», «Les Halles» et «Le Parcours des sens». Programme : www.midipyrenees.fr

Cinquième édition de la SISQA

Avec 60 000 visiteurs en 2006, la SISQA connaît un succès croissant auprès du grand public et des producteurs - exposants des 109 produits sous signe de qualité de Midi-Pyrénées. Organisée par la Région, en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture, l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire (IRQUALIM) et l'ACRAT (Association du Concours Régional Agricole de



Agenda

Novembre

29 novembre Assemblée plénière du Conseil Régional : Orientations budgétaires 2008

Décembre

6-9 décembre SISQA (Semaine internationale de la sécurité et de la qualité alimentaire)

11 décembre Inauguration du RTRA Sciences économiques

13 décembre Trophées TIC

18 décembre Lancement du réseau Néréus

20 décembre Assemblée Plénière du Conseil Régional - Budget 2008

La lettre de Midi-Pyrénées - Novembre 2007

Directeur de la publication : Martin Malvy, Président de la Région Midi-Pyrénées.
Directrice de la communication : Marie-Christine de Zeeuw.
Responsable du service presse et publications : Thierry Charmasson.
Responsable des publications : Leïla Halhouli. Rédaction : Isabelle d'Araïh.
Conception : Latgé associés. Réalisation : Studio Oui Oui.
ISSN (en cours).
Dépôt légal : Hôtel de Région - 22, bd Maréchal Juin - 31406 Toulouse Cedex 9
midipyrepress@cr-mip.fr
Impression : Delort.